

Nina Caniac
Voyage quantique en conscience
N° Siret : 510 415 458 00023
14 rue Colette Audry - 93310 Le Pré-Saint-Gervais
Tel : 06.71.03.79.69
E-mail : nina.caniac@gmail.com

Mot-clé:
Date de séance:

ACCORD DU CLIENT

(ci-après le prestataire)

Informations personnelles relatives au client :

Nom et prénom :

Prénom préféré, si différent de ci-dessus :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

.....

Téléphone : E-mail :

Profession :

Comment avez-vous entendu parlé de la méthode QHHT / de Nina?

.....

Avez-vous eu des maladies ou des problèmes physiques prolongées? Oui Non

Si oui, s'il vous plaît expliquez:

.....

Avez-vous été suivi par un médecin durant l'année ? Oui Non

Si oui, s'il vous plaît expliquez:

.....

Êtes-vous actuellement sous médicaments ? Oui Non

Avez-vous déjà été traité pour une maladie mentale ? Oui Non

Si oui, s'il vous plaît expliquez:

.....

Avez-vous déjà été hypnotisé(e)? Oui Non

Quelle est la principale raison pour laquelle vous venez faire une séance de QHHT?

.....

.....

Qu'est-ce que vous faites, ressentez, pensez ou que vous vous dites à vous-même que

vous souhaiteriez changer?

.....

(ci-après le client).

Préambule

L'hypnose QHHT (Quantum Healing Hypnosis Technique) ou l'hypnose de soin quantique est une technique créée et développée par Dolores Cannon, psychologue hypnothérapeute, pionnière de la régression des vies antérieures et auteur de plusieurs livres comme «Les 3 vagues de volontaires et la nouvelle Terre» et «Conversations avec l'Au-Delà».

L'hypnose QHHT est une méthode développée par Dolores Cannon sur plus de 45 ans auprès de milliers de clients. Cette technique permet aux personnes d'accéder rapidement à la part d'eux-mêmes qui a toutes les réponses et, si c'est approprié, de permettre le soulagement et le soin nécessaire. Les gens appellent plus communément cette partie de l'esprit la conscience supérieur, le Moi supérieur ou l'âme. Dolores ne savait pas comment désigner cette partie à ces

Nina Caniac

Méthode de l'hypnose QHHT

Parapher

N° Siret 510 415 458 00023

débuts et l'a donc baptisé Subconscient. Les clients peuvent ainsi percevoir par eux-mêmes et avoir une meilleure compréhension de leur situation et des circonstances permettant d'apporter les changements nécessaires.

La QHHT est utilisée pour:

- traiter les traumatismes et se détacher du passé ;
- se libérer des schémas personnels et familiaux ;
- soulager certains problèmes de santé ;
- connaître sa mission et ses leçons de vie;
- découvrir ses dons potentiels.

Nina Caniac est titulaire du certificat de l'Académie d'Hypnose de soin quantique de Dolores Cannon pour la pratique de la QHHT depuis le 22 mars 2016.

Article 1. Obligations et responsabilités du prestataire

Pour la pratique de l'hypnose QHHT, Nina Caniac s'engage à l'égard du client :

- à tenir des séances en tout temps de manière professionnelle dans un cadre professionnel.
- à conserver de manière confidentielle le nom et les renseignements personnels du client.
- à tenir comme confidentielles toutes informations ou questions émises par le client durant et en dehors des séances.
- avant tout début de séance, à divulguer au client la nature de la séance, le but de la séance, la durée prévue de la séance et le coût de cette séance. En effet, aucune séance ne sera réalisée sans le consentement éclairé du client.
- à renvoyer le client vers un autre professionnel si, au cours d'une séance, l'information divulguée par le client le suggère.

Article 2. Obligations et responsabilités du client

En signant le présent accord, le client :

- autorise le prestataire à utiliser la relaxation, l'imagerie visuelle, l'hypnose, et/ou tout autres techniques de réduction du stress. Il est conscient que ces modalités ne sont pas de nature médicale, et qu'il est de sa propre responsabilité de consulter son médecin traitant en cas de changement dans son état de santé.
- comprend que les modalités de l'hypnose QHHT ne sont pas des substituts aux soins médicaux courants et s'engage à consulter son médecin traitant ou tout autre professionnel de la santé s'il existe des raisons médicales qui l'exigent.
- comprend que Nina Caniac, en sa qualité de technicienne de la QHHT ne fait pas partie du corps médical.
- comprend que tout rétablissement résulte de sa propre et complète responsabilité.
- comprend que la guérison est une auto-guérison et que le prestataire est seulement un «facilitateur» dans le processus d'aide à la résolution du ou des problème(s).
- comprend qu'il est de sa responsabilité d'être ouvert et honnête et de fournir avec détail des informations qui peuvent aider aux résultats souhaités pour que les effets de l'hypnose QHHT soit optimum.
- comprend que par cette pratique de l'hypnose, il peut être amené à apporter des changements à sa vie, par l'action de son propre subconscient supérieur et comprends que ces informations et/ ou conseils ne se produisent pas par l'action du prestataire mais par sa propre action.
- comprend que la séance sera enregistrée numériquement, puis remise au client pour son usage personnel.
- Sauf dans le cas de négligence ou de faute professionnelle grave du prestataire, en signant le

Nina Caniac

Méthode de l'hypnose QHHT

NR 0000 510 415 450 0000

présent accord, le client ou son représentant, accepte de libérer le prestataire de toute réclamation ou responsabilité de quelque nature qu'elle soit résultant de la séance pratiquée.
- autorise (si case cochée car optionnel) le prestataire à utiliser et/ou partager toute information et/ou toute histoire d'accompagnement en QHHT sous forme écrite dans des blogs ou des livres et/ou d'en parler dans une vidéo aussi longtemps que son nom et ses coordonnées personnelles et pertinentes seront omis ou modifiés. Oui Non

Article 3. Modalités de la séance

La séance s'effectue sur rendez-vous préalable au 14 rue Colette Audry 93310 Le Pré-Saint-Gervais ou au domicile du client.

En cas d'empêchement ou de retard à l'une des séances, le client s'engage à prévenir Nina Caniac dès qu'il a connaissance de son impossibilité de se présenter au rendez-vous.

La durée de la séance est variable en fonction des personnes. Sa durée est à la libre appréciation du prestataire.

La séance est enregistrée numériquement par voix audio. Par conséquent, en signant le présent accord, le client donne son entier consentement pour l'enregistrement audio de la séance.

Cet enregistrement sera ensuite remis au client pour son utilisation personnelle. Toutefois, dans de rare cas, le prestataire pourra être dans l'impossibilité de remettre l'enregistrement au client notamment en raison de l'énergie dans la pièce qui peut affecter la qualité de l'enregistrement avec du bruit ou un blanc.

Article 4. Tarifs de la séance

Le tarif pour la séance est de 224 € H.T (TVA non comprise conformément à l'article 293B CGI).

Article 5. Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera en fin de séance par espèces ou par chèque établie au nom de Nina Caniac.

Article 6. Protection des données personnelles

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le client peut à tout moment demander la modification ou la suppression de ses données personnelles en adressant un courrier postal à l'adresse suivante 14 rue Colette Audry 93310 Le Pré-Saint-Gervais ou par l'envoi d'un courriel à nina.caniac@gmail.com.

Article 7. Droit applicable et juridiction compétente

Le présent accord est soumis au droit français. En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, le tribunal compétent sera le Tribunal dans le ressort duquel se situe le siège social de l'entreprise.

Fait en un exemplaire à, le

Signature du client :
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....
.....